

## SIMULATION AIDES AU CONTRAT D'ALTERNANCE

**Jusqu'en 2027, le Gouvernement poursuit son engagement pour le développement de l'apprentissage et maintient les aides aux entreprises pouvant aller jusqu'à 6000 €, pour tout recrutement d'un apprenti.**

**Au 1<sup>er</sup> Janvier 2026, le Smic est revalorisé de 1.18%. Le nouveau montant du Smic brut horaire sera donc porté à 12,02€, soit 1 823,03 € Brut mensuel sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaire.**

### Les conditions d'éligibilité

#### Date de conclusion (signature du contrat)

Du 1er juillet au 31 décembre 2026

#### Niveau de diplôme

- Contrat d'apprentissage préparant à un diplôme/titre professionnel jusqu'au master (bac + 5 – niveau 7 du RNCP)
- Contrat de professionnalisation préparant à un diplôme ou un titre à finalité professionnelle

#### Pour toutes les entreprises du secteur marchand privé et du secteur public industriel et commercial

- Sans condition pour celles de moins de 250 salariés
- Pour celles de 250 salariés et plus, à la condition qu'elles s'engagent à atteindre un seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle dans leur effectif

#### Montant Aides à l'embauche pour un contrat d'apprentissage

5000€ pour les entreprises de moins de 250 salariés

2000€ pour les entreprises de plus de 250 salariés

6000€ pour les entreprises sans condition de taille, sur un contrat d'alternant en RQTH

**Les alternants préparant une formation de niveau Licence ou de niveau Master 2 sont rémunérés sur la base de la 2ème année d'exécution du contrat.**

Age de l'alternant	2ème année	Salaire brut mensuel	Aide à l'embauche mensuelle	Coût salaire mensuel*	Coût salaire annuel*
18 à 20 ans	51% du SMIC	929.75€	416.66€	513.09€	6157.08€
21 à 25 ans	61% du SMIC	1112.05€	416.66€	695.39€	8344.68€
26 ans et plus	100% du SMIC*	1823.03€	416.66€	1406.37€	1687.44€

\* Ou s'il est supérieur, du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant la durée du contrat d'apprentissage.

\* Coût salaire annuel=Salairé brut annuel- aide à l'embauche d'un apprenti  
Reste à charge de 750.00€ facturé par le CFA à l'entreprise à la fin de la période probatoire (45 jours en entreprise)

**Des questions, contactez Emmanuel Planchon  
06.68.00.65.46    [contact@orfeosformation.com](mailto:contact@orfeosformation.com)**



**SAS ORFEOS**

Organisme régional de formation, de l'enseignement et de l'organisation des savoirs.

465 Allée du clos Démont - 76520 La Neuville Chant d'Oisel

R.C.S ROUEN 920687852 00011 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 76 0671076  
auprès du préfet de région de Normandie . UAI :0763597

MAJ 19/12/2025  
E. Planchon  
V2\_Simulation aides  
contrat d'alternance